

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CALVI-BALAGNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil 38		
Présents 25	Absents 9	Procurations 4
VOTE PUBLIC		
Pour 29	Contre 0	Abstentions 0

Date de convocation : 21/07/2014

Date d'affichage :

OBJET :

PLAN LOCAL DE PROTECTION
DES INCENDIES – 2^e TRANCHE

INSTALLATION DE
RESERVES D'EAU ET
AMENAGEMENTS DFCI

DEMANDE DE
SUBVENTIONS

Certifié exécutoire par le
Président, compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture.

Délibération transmise à la
Sous-Préfecture de CALVI,
le

L'an deux mil quatorze, et le vingt-huit du mois de juillet, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Gilles BRUN, Président.**

Présents : MM. G. BRUN – FX. ACQUAVIVA – L. ANDREANI - R. BARTHELEMY – I. BENIGNI - S. BERENI – D. BICCHIERAY - JB. CECCALDI - S. DOMINICI – J. EMMANUELLI – A. FALCUCCI – P. GUGLIELMACCI – P. JACQ – M. LUCIANI - FM. MARCHETTI - E. MUNIER - JM. NOBILI – J. PAOLINI - M. PARIGGI – JP. PINELLI – J. ROBICHON – R. SANTELLI représenté par F. CROCE - A. SANTINI - JM. SEITE – F. SEVEON .

Absent(s) : MM. MP . ANTONELLI - J. GUGLIELMACCI - J. LUCIANI - E. ORSINI – L. PINELLI – R. POIRON – MJ. SALVATORI – G. SELLIER - E. SUZZONI.

Absent(s) ayant donné procuration : MM. D. ANDREANI à L. ANDREANI - P. GUIDONI à FM. MARCHETTI– N. MARIANI à J. PAOLINI - P. SIMEONI à JM. SEITE.

Secrétaire : FM. MARCHETTI

Le Président fait part à l'assemblée de l'avancée du programme d'investissements pour l'installation d'équipements DFCI – pour la seconde tranche, la programmation des travaux ayant été examinée par la commission Incendie au cours des mois de juin et juillet derniers.

Ce projet relève à nouveau d'investissements en zones sensibles pour l'installation de réserves d'eau sur le territoire de la communauté, dont le nombre est estimé à 7 unités, et 3 barrières d'herbage en acier ainsi quelques aménagements divers

Les emplacements de ces points d'eau représentent un point stratégique dans la lutte contre le feu, ils ont été proposés et validés par le GTT réunissant les services de la DDTM, le SDIS, les Forestiers Sapeurs, l'ONF, l'Office de l'Environnement de la Corse.

Les implantations sont les suivantes :

- Lieu dit AMAJOLA, commune de Galeria, citerne souple de 35 m3.
- Lieu dit des 5 arcades, commune de Galeria, citerne souple 110 m3.
- Lieu dit Bocca Bassa, commune de Galeria, cuve Inox 30 m3.
- Piste Cavicchia, commune de Manso, citerne souple 110 m3
- A Flatta, commune de Calenzana, citerne souple 110 m3.
- Col de Marsulinu, commune de Calenzana, cuve Inox 30 m3
- Lieu dit La Costa, commune de Moncale, citerne souple 110 m3
- Barrière d'herbage x1 Galeria Vaïtella, x 2 ZAL Montegrosso
- Barrière DFCI et panneau de signalétique routière A Flatta, Elargissement du virage piste d'accès à la citerne Manso Tana

Le coût estimé des travaux relatifs à l'implantation des réserves d'eau s'élève à la somme de 303 310 € HT, auquel il y a lieu d'ajouter les procédures de servitude pour la maîtrise foncière des ouvrages (7500 € HT) :

RECAPITULATIF

CITERNE DE GALERIA AMAJOLA	28 522 €
CITERNE GALERIA - 5 ARCADES	46 330 €
CITERNE DE GALERIA BOCCA BASSA	8 584 €
CITERNE MANSO - PISTE CAVICCHIA	43 995 €
CITERNE DE CALENZANA A FLATTA	37 700 €
CITERNE DE CALENZANA MARSULINU	23 689 €
CITERNE DE MONCALE LA COSTA	43 340 €
BARRIERE D'HERBAGE GALERIA VAITELLA	3 100 €
BARRIERES D'HERBAGE ZAL MONTEGROSSO	6 200 €
TRAVAUX D'AMELIORATION DE L'EXISTANT	14 050 €
TOTAL TRAVAUX HT	255 510 €
TOTAL POUR IMPREVUS (5% des travaux)	12 800 €
MAITRISE D'ŒUVRE	26 900 €
COORDINATION SPS	8 100 €
TOTAL HT	303 310 €

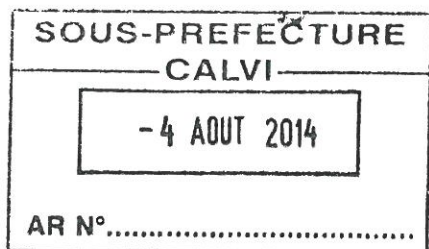
TVA 10% (Travaux)	26 831 €
TVA 20% (Fourniture et Maitrise d'oeuvre)	7 000 €
TOTAL TTC	337 141 €

Le coût global estimé des travaux relatifs à la réalisation de ces ouvrages s'élève à la somme de 310 810 € HT.

Il conviendrait de rechercher une aide financière d'un montant de 279 729 € de la part de l'Etat à hauteur de 90% du montant global de la dépense.

Le plan de financement est le suivant :

OBJET	ETAT	CCCB	TOTAL
Programme d'investissement DFCI	90 %	10 %	100%
Montant HT	279 729 €	31 081 €	310 810 €
TVA		33 831 €	33 831 €
COUT TTC	279 729 €	64 912 €	344 641 €



Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré,

APPROUVE l'exposé du Président,

ADOpte le plan de financement proposé.

SOLLICITE de la part de l'Etat une aide financière à hauteur de 90%, soit un montant de 279 729 €, de la dépense totale d'investissement estimée à la somme de 310 810 € HT.

DIT que la communauté de communes Calvi Balagne financera l'opération à hauteur des 10 % restant auxquels s'ajoute la TVA.

AUTORISE le Président à lancer les investissements en question sitôt que les prestataires financiers auront notifié l'octroi des aides demandées.

Fait et délibéré, le 28 juillet 2014

Pour copie conforme

Le Président

